

## **« Vivre les Villes 2008 » et le développement durable**

Indissociable de l'urbanisme, l'architecture façonne l'environnement dans lequel nous vivons et nous vivrons demain. Aujourd'hui, force est de constater un étalement urbain anarchique sur une bonne partie du territoire. C'est le fruit d'une longue histoire, provoqué entre autres par le coût du logement dans les centres-villes et le désir légitime de maison individuelle, et qui a entraîné la généralisation des déplacements automobiles, multipliant les émissions de CO<sub>2</sub>. En même temps, l'insuffisance de transports collectifs dans certaines zones, la spéculation foncière et l'accès inégal aux services ont été facteurs d'exclusion.

**La prise de conscience de la dégradation des quartiers et des espaces s'associe dorénavant à l'impératif de développement durable souligné par le « Grenelle de l'environnement ». Une politique de l'architecture en phase avec son temps ne peut plus désormais être conçue et mise en œuvre hors du cadre des priorités gouvernementales du développement durable.**

Équilibrer les fonctions urbaines, éviter la surconsommation des espaces naturels ruraux, trouver dans chaque contexte géographique les meilleures façons d'occuper le territoire et de maîtriser la mobilité tout en réduisant les dépenses énergétiques, sont désormais les règles de conduite. Traiter la construction et sa localisation de manière conjointe, favoriser la densité et maîtriser de manière équilibrée le foncier permettront d'accompagner le développement durable de nos territoires. On le voit, le développement durable est porteur de fortes innovations techniques, sociales et organisationnelles.

**Les villes et agglomérations sont en première ligne dans ce combat pour le développement durable**

Depuis les lois de décentralisation et la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, les collectivités territoriales ont des responsabilités de premier plan dans la définition et dans la conduite des politiques urbaines et territoriales. Elles sont ainsi amenées à jouer un rôle croissant dans les choix architecturaux qui conditionneront l'avenir des paysages de nos villes. L'intercommunalité qui se développe aujourd'hui apparaît comme l'échelle pertinente, porteuse de cohérence, d'un aménagement du territoire durable où toutes les politiques publiques sont traitées.

Si dans son ensemble, la France s'illustre par la vitalité de ses réalisations architecturales, paysagères et urbaines, qui font école dans le monde entier, il faut cependant souligner que le quotidien de nos contemporains demeure perfectible.

**L'appui indispensable des professionnels : architectes, urbanistes, paysagistes...**

Pour avoir les moyens d'exercer pleinement ces responsabilités, les collectivités doivent rechercher l'adhésion des habitants et s'entourer des compétences des professionnels de la conception. Il est donc nécessaire d'encourager auprès d'elles les missions de conseil que les architectes, les urbanistes et les paysagistes.

Le sursaut culturel qu'appelle le renouvellement urbain aujourd'hui ne peut se faire sans les professionnels du cadre de vie. La patiente transformation des entrées de ville par exemple, de l'urbanisme commercial ou encore des lotissements représente leur défi des années à venir.

Les métiers de l'architecture et du cadre de vie doivent élargir leur champ d'intervention de manière à prendre pleinement en compte les nouveaux enjeux stratégiques que constituent l'organisation des territoires, la prise en compte des paysages et le renouvellement urbain, que l'on ne se saurait régler que par la seule démolition.

Une politique de l'architecture doit par ailleurs être articulée avec les politiques techniques de la construction qui doivent répondre aujourd'hui à de nouvelles exigences en matière de sécurité, de qualité environnementale, ou encore s'adapter aux nouvelles technologies. L'architecture étant notamment affaire de structure et de matière, les architectes doivent être des partenaires économiques des industriels du bâtiment pour éviter la banalisation réglementaire. Architecture et ingénierie doivent être étroitement liées.

**En choisissant le thème du développement durable, Vivre les Villes entend mettre en avant les réalisations des collectivités territoriales, dans le cadre d'une vision globale de l'urbanisme, souligner les innovations et faire comprendre le rôle des professionnels dans la mise en œuvre de ces politiques cohérentes.**